



# FuturWest

*le futur est notre passion*

*le futur est notre passion  
le futur est notre passion  
notre passion  
passion*

## Dans les prochains numéros

L'association dans le monde : un espace démocratique ?

La banque avec ou sans banquiers

Souveraineté – association ou fédéralisme ?

Prospective de la politique

Le temps des villes

Le futur et les futurologues

Les 50-70 ans dans la société française, aujourd'hui et demain

L'avenir de l'humanité passe par l'Afrique

La fête

Les flux agro-alimentaires dans le monde

*La revue futurWest est une publication du Groupe FUTUROUEST*

*Éditée par la Sarl de Presse futurWest*

*au capital de 535€ - SIRET : 430 184 259 00017*

*3 Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 Lorient*

*Tél. 33 (0)2 97 64 53 77 - Fax 33 (0)2 97 64 43 71*

*Direction de la Publication : [liam.fouchard@futuouest.com](mailto:liam.fouchard@futuouest.com)*

*conception graphique : [www.leschahuteurs.com](http://www.leschahuteurs.com)*

*ISSN 1633 – 1060 / Dépôt légal : Troisième trimestre 2006*



# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Envoi : Mobilité, fluidité, marché                            | 02 |
| Cogito : Allocation Universelle et Développement Durable      | 04 |
| Du côté des futurs possibles : Sélections, bibliographie, Web | 14 |
| Nouvelles du Groupe Futurouest                                | 30 |



La mobilité des hommes s'accroît régulièrement, notamment la mobilité individuelle, vérifiant ainsi une constante dans l'histoire de l'humanité : depuis que l'homme est homme il a éprouvé l'envie et le besoin de se déplacer individuellement ; ce qui ne veut pas dire qu'il n'est point besoin de moyens de déplacement collectif, en complément.

Mais les faits sont têtus : de 1990 à 2000, le nombre de déplacements longue distance (plus de cent kilomètres du domicile) d'un ménage français pour des raisons purement privées (famille, loisir, vacances E..) est passé de quatre à neuf par an. Sur la période 1985 – 2000 cette fois, la proportion des déplacements individuels rapportés à la somme des déplacements totaux est passée de 85 à 87 %.

A cela plusieurs explications. Tout d'abord la dispersion des familles et des foyers : il est quasiment révolu le temps où l'essentiel d'une génération construisait sa vie adulte dans un rayon de trente kilomètres autour de son lieu de naissance ; les migrations territoriales ont accompagné les mutations économiques de l'ère post-industrielle – notamment à travers la dispersion des lieux d'activités tertiaires -, l'espace européen prenant même le relais pour une partie de la population.

Ensuite il y a eu le développement des moyens techniques qui ont permis le mouvement (train, voiture, avion E mais aussi scooter, vélo, roller ..etcE). Pour une partie (minoritaire néanmoins) des ménages, il y a eu aussi l'envie de vivre en maison individuelle en s'éloignant des centres urbains compte tenu du coût du foncier. Enfin les migrations pour des loisirs variés ont amplifié l'envie « d'aller voir ailleurs ».

« Il faut adapter la ville à l'automobile » déclarait le Président Georges Pompidou en 1969. Que ne l'a-t-on écouté ? Depuis cette date, le parc de véhicules motorisés individuels est passé de cinq à plus de trente millions. Or, chacun a pu constater que de nombreuses aires urbaines ont stabilisé voire diminué les places de parking menant une "chasse à la voiture" au nom d'on ne sait trop quelle idéologie.

Le sociologue Paul Yonnet a parfaitement analysé les comportements de l'automobiliste (voiturier) standard qui accepte de passer plusieurs quarts d'heures par jour dans des embouteillages. Pour comprendre cette acceptation il faut admettre que le véhicule est alors un espace privatif dans lequel l'individu peut rêver, écouter de la musique ou des informations, téléphoner, fumer EetcE

On conviendra que, de plus, il y a une confusion entre l'automobile (l'automobilité, la capacité à se déplacer par soi-même, principe de liberté et réalité d'autonomie) et l'expression technique connu encore de nos jours avec la voiture à moteur à combustion interne.

## MOBILITE, FLUIDITE, MARCHÉ suite

Dans vingt ans – la Toyota Prius, élue voiture de l'année 2005 n'en est qu'un exemple précurseur -, nous aurons à notre disposition des véhicules silencieux et non-polluants, qu'ils soient électriques, à hydrogène, à pile à combustible ..etc L'avenir est à un renforcement de la mobilité. La responsabilité des aménageurs est d'en assurer la fluidité. Le défi posé aux inventeurs est de générer des outils bon marché. [\*]

Par ailleurs la multimodalité permettra de répondre aux besoins diversifiés et démassifiés ; le ferroviaire dans une conception à la fois extensive et ramifiée a d'ailleurs de bonnes cartes à jouer en ce domaine

Dans le rural, l'automobile-voiture s'est imposée sans coup férir ; avec les phénomènes de metaruralisation – depuis le début des années 1990, deux millions de ménages actifs ont quitté les grandes agglomérations ; entre 1999 et 2004, le rural isolé a gagné près de 300 000 habitants - il serait contre-productif de ne pas en tenir compte.

Mobilité, Fluidité, (bon) Marché, sont les ingrédients des déplacements individuels de demain.

*Phil SHANAHAN*

[www.hydrogenassociation.org](http://www.hydrogenassociation.org)  
[www.h2euro.org](http://www.h2euro.org)  
[www.afh2.org](http://www.afh2.org)

**National Hydrogen Association (USA)**  
**Idem pour l'Europe**  
**Idem pour la France**

[\*] La société British Petroleum (BP) a gardé le même sigle en le rebaptisant « Beyond Petrol » [au-delà du pétrole, après pétrole]. Le programme 2010 prévoit que d'ici cette date toutes les stations services seront équipées en capteurs solaires et photovoltaïques. Par ailleurs, BP s'est rapprochée de la société néerlandaise Gazunie qui a élaboré un projet global pour l'énergie hydrogène : un parc off shore d'éolienne en Mer du Nord garantissant un approvisionnement en électricité illimité et à très bas coût ; l'électricité ainsi générée permet de réaliser l'électrolyse de l'eau (molécule la plus répandue sur la planète) en séparant ses composants, l'oxygène et l'hydrogène ; Gazunie entend distribuer l'hydrogène via les gazoducs européens existants qu'elle exploite depuis 40 ans [gaz de Groningue] ; en 2004 elle a pris des participations dans des PME françaises leader en matière de caisson hyperbars ; ces caissons seront destinés à équiper les véhicules de demain ; l'hydrogène brûlé génère E de l'eau. CQFD.

D'après les économistes, nous sommes entrés dans la « crise » qui nous gouverne depuis le quadruplement des prix du pétrole brut lors de l'année 1973. Néanmoins, certains, plus circonspects, mettent en avant la décision du Président des USA, Richard Nixon, de laisser flotter la monnaie américaine en rompant le lien avec l'étalon-or.

Pour des sociologues attentifs, la mutation prodigieuse que vivent les sociétés développées depuis plus de trente ans prend sa source, en tout cas en Europe, au milieu des années 1960 au moment où tous les indicateurs basculent : taux d'intérêt, taux de chômage, indice de natalité, inflation, baby-boom sur le marché de l'emploi, début de la féminisation du système productif ...etc...

Pour un observateur « simple », le constat est là : s'il y avait une crise, ça se saurait. Car une crise, c'est un moment de recomposition, de fatigue ou de pathologie, qui, une fois soignée, doit permettre le retour à l'état initial. Or, notre observateur simple a vite fait de constater que malgré tous les remèdes utilisés et malgré toutes les promesses de « sortie du tunnel », rien de tout cela ne s'est passé.

En revanche, sur les trente dernières années en France, la richesse mesurée à l'aune du PIB (Produit Intérieur Brut) a doublé, tandis que dans le même temps l'on passait de cinq cent mille à trois millions de chômeurs officiels.

Autrement dit, le système productif dont nous disposons est capable de continuer à produire des biens et des services toujours plus nombreux sans pour autant résoudre la question du plein emploi.

Est-il là pour ça ?

Au fond, le but d'un système productif de type industriel n'est-il pas de produire des richesses et de les répartir ? Après tout, peu importe le nombre de producteurs pourvu que tous soient consommateurs.

*En France, en l'année 1900, l'ensemble des actifs occupés, soit vingt millions de personnes, avait travaillé soixante milliards d'heures de travail cumulées.*

*En 2000, l'ensemble des vingt quatre millions d'actifs occupés a travaillé collectivement trente cinq milliards d'heures de travail.*

*Soit une baisse de 40 % en un siècle.*

*Dans le même temps, la productivité apparente du travail a été multiplié par un facteur dix, ce qui montre au passage le niveau hyper productif du système.*

*Si nous avons affecté tous les gains de productivité du 20ème siècle à la réduction du temps de travail, nous travaillerions 19 heures par mois ... mais avec le revenu d'un travailleur de 1900, évidemment.*

*Dans la pratique, les gains de productivité ont été répartis pour un tiers en réduction du temps de travail et pour deux tiers en augmentation du niveau de vie.*



Depuis deux cents ans, et particulièrement durant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la productivité par travailleur a fait un bond fantastique. Dans un premier temps, elle a permis l'amélioration de la situation du plus grand nombre tout en générant des fortunes personnelles ou familiales jamais connues jusque là. Dans un second temps, tel un Moloch, l'organisation industrielle semble se retourner contre ses enfants pour les dévorer, à tout le moins pour leur rendre la vie moins facile.

On peut se lamenter sur la mondialisation des échanges et sur les écarts concurrentiels qui existent de nos jours entre pays à bas salaires et pays à fort niveau de salaire et de protection sociale, mais cela ne nous avance pas beaucoup pour au moins trois raisons :

- le salaire seul ne compte pas, il faut aussi tenir compte de la productivité du capital fixe et des actifs qui le servent ;
- le temps que les équilibres concurrentiels se mettent en place, car ils s'y mettront inéluctablement sous la pression des salariés du « Sud », est trop long pour que nous puissions attendre sans rien faire la régulation du marché ;
- l'élévation continue de la productivité et de la richesse qu'elle engendre n'est pas prête à s'arrêter et il n'est pas concevable de brider l'inventivité des chercheurs que ce soit dans le domaine des technologies ou que ce soit dans le domaine de l'organisation. Mais il faut en prendre son parti ; il faut aussi en tirer la conséquence majeure : il faut faire « cracher » les machines et il faut faire « transpirer » les ordinateurs et autres robots.

Ainsi donc il nous faut avancer vaillamment sur la piste suivante : la production de richesse étant pour partie indépendante du nombre d'acteurs qui lui sont affectés, il convient donc d'asseoir les règles d'une société redistributive.

Elle aura deux finalités :

- **la première**, d'assurer un revenu minimum stable à tout citoyen pour la simple et bonne raison qu'il fait partie de la famille française, qu'il est membre de la communauté de vie et de destin ;
- **la seconde** sera de s'inscrire dans ce que l'on nomme le Développement Durable, donc de s'inscrire dans une meilleure affectation de la consommation et de la croissance. C'est pourquoi la mise en œuvre de l'Allocation Universelle ne saurait se faire sans prendre en compte une véritable réduction du temps de travail, une organisation du système productif économe en déplacements et en énergies, et, in fine, par une redistribution des revenus.

### *Baby boom*

*On nous dit que la lutte des classes est caduque.*

*Et celle des « classes de consommation » ? La génération du baby boom a réalisé un tour de force exceptionnel. Comme un gaz parfait, elle a envahi tout l'espace disponible, poussant ses prédécesseurs à quitter le système productif avant l'âge de la retraite et pesant de toutes ses forces sur les portes d'entrée pour empêcher ses propres enfants d'y accéder.*

Cependant, cette génération « inoxydable » du baby boom est en train de produire peu à peu la génération du papy boom. Celles et ceux qui vont accéder à leur pension de retraite à partir de 2005 le feront dans des conditions encore avantageuses.

Les études du CREDOC ont montré qu'à l'horizon 2010, un couple de retraités aura un revenu de substitution supérieur à celui d'un couple de retraité de 1995, parce que, la plupart du temps, la femme aura une carrière complète, ce qui était rarement le cas auparavant.

De plus, cette génération a thésaurisé. La baisse du rendement des pensions du système de retraites par répartition sera compensée – et pour certains ménages au-delà – par les revenus financiers tirés des placements de type assurance-vie et autres.

Mais pour les suivants, la situation sera moins reluisante. Les dispositions prises pour les salariés du secteur privé en 1993 (réforme Balladur), 1996 (réformes ARRCO et AGIRC) et 2003 (Loi Fillon) vont produire, per capita, leurs effets à partir de 2010-2015 et encore plus au niveau de stabilisation atteint vers 2025. A cette date, le taux de remplacement pour un salaire moyen du secteur privé ne sera plus de 85-90 % mais de 65-70 %.

Conséquence, autant pour les actifs que pour les futurs pensionnés, il faut redéfinir les mécanismes de transferts sociaux, aller vers une économie redistributive.

### \_\_\_\_\_ Une économie redistributive

La notion d'économie redistributive n'est pas nouvelle mais elle a repris des couleurs depuis les années 1980. Pour mémoire, nous citerons les travaux de Louis Duboin dans les années 1930, et plus récemment les travaux de John Rawls sur la justice sociale ainsi que ceux de Phillippe Van Parijs sur les fondements éthiques d'une telle société. Ce dernier avait été à l'origine, dans les années 1990, de la création du BIEN [Basic Income European Network].

Par ailleurs, nous ne perdrons pas de vue que notre proposition doit s'inscrire dans la logique du Développement Durable, c'est-à-dire en privilégiant l'humanité par rapport à la planète, et pas l'inverse, car la première ne peut exister sans la seconde comme nous l'explique brillamment Sylvie Brunel [Le développement durable, PUF, 2004].

Economie redistributive, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de mettre en place ce que certains appellent le Revenu Minimum d'Existence, d'autres le Dividende National, ou encore le Dividende Social. Nous garderons plus précisément ici le terme générique : Allocation Universelle.

C'est un revenu fixe, versé tout au long de sa vie à tout citoyen adulte, de sa majorité civile jusqu'à sa mort et prélevé sur la richesse produite collectivement par le système productif. L'Allocation Universelle est alors considérée comme le revenu de base du ménage, à charge pour lui de le compléter par un revenu tiré d'une activité salariée ou d'une activité de travailleur indépendant.

### \_\_\_\_\_ Hypothèse pour la France

Il y a en France de nos jours 60 millions d'habitants ( nous prenons les chiffres de la France européenne pour simplifier les choses). Parmi ceux-ci, 44 millions ont plus de vingt ans et 16 millions moins de vingt ans. Il y a par ailleurs 24 millions d'actifs occupés – ayant réellement un emploi – rémunérés, soit 40 % de la population totale.



Rappelons qu'il y a un siècle, le pourcentage des actifs occupés par rapport à la population totale était de 60 %. On mesure le chemin parcouru en termes de productivité et en termes de richesses produites, et au travers des transferts sociaux mis en œuvre sur grande échelle à partir de 1945.

Les financements publics (éducation, santé, armées, justice, équipements, familles, emploi, logement, retraites ...) représentent 730 G€, soit 46 % du PIB.

Dans notre hypothèse, seuls les citoyens français âgés de plus de vingt ans perçoivent l'A.U.. Pour les ménages avec enfant(s), un complément est versé pour chaque enfant mineur, quel que soit son âge. Le montant de l'A.U. est fixé, au démarrage de l'opération, à 65 % du SMIC, soit environ 9360 € annuels ; le montant compensatoire par enfant mineur est fixé à 1800 € annuels. Il nous faut donc disposer de 440 G€ pour financer l'A.U., somme qui représente 27,5 % du PIB.

Que supprimons-nous en échange ?

Nous partons du principe que l'A.U. va se substituer, au moins en grande partie, aux Allocations chômage, au RMI-RMA, aux Allocations familiales et à la retraite de base du Régime Général. Par ailleurs, nous financerons les dépenses de santé via un prélèvement sur tous les revenus de type CSG ou similaire. Nous y reviendrons plus loin.

Pour simplifier la démonstration, nous opérerons sur les salariés puisque ceux-ci représentent de nos jours près de 90 % des actifs occupés.

La masse salariale (total de salaires bruts) en cause est de 620 G€. Les cotisations "employeurs" pour cette masse et correspondant aux cotisations santé, famille, retraite de base et chômage sont de 32 %, soit 200 G€ de non-perception.

Nous sommes ici dans une économie redistributive et dans le cadre du Développement Durable. Pour clarifier les choses, rappelons les principes de ce dernier. [voir page 5]. En effet, la problématique du Développement Durable ne se réduit pas, comme on le présente trop souvent, aux seules questions environnementales, il concerne, au premier chef, le développement tout court, donc la continuation de la production de richesse, ne serait-ce que parce qu'une bonne moitié de l'humanité n'a pas encore droit à un standard de vie satisfaisant.

A partir du moment où chaque citoyen majeur perçoit l'A.U., il deviendrait concevable que son salaire soit minoré du montant de la somme en question. De même, si l'on suit les raisonnements de John Rawls sur la justice, il sera juste, dans une société redistributive, que tous les salaires soient minorés de 35 %, puisque le montant de l'AU représente 65 % du SMIC et que la perte du Smicard s'établit bien à ce pourcentage. Si nous ventilons cette baisse par décile dans la distribution des salaires, nous obtenons environ 250 G€.

Nous obtenons donc une disponibilité immédiate de 450 G€ (200 + 250) pour un besoin de 440 G€.

*Le concept de Développement Durable, tel qu'il ressort des textes adoptés au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, et dont le terme anglais est plus précisément « sustainable development », implique d'avoir en permanence à l'esprit qu'il faut articuler ses trois composantes : économie, social, environnement et, si l'on prend en compte le quatrième pilier, la culture.*

*L'Économie car le but premier est de continuer à produire des richesses pour assurer le bien-vivre des populations ;*

*Le Social car l'économie doit se comprendre comme au service des hommes, et, à travers la production de richesses, assurer la cohésion sociale ;*

*L'Environnement en ce sens que les deux objectifs précédents se doivent d'être atteints en protégeant autant que faire se peut l'environnement pour aujourd'hui et pour les générations futures.*

*Enfin la Culture qui est en même temps la composante initiale issue des pratiques passées des Hommes et celle du futur en ce sens que les pratiques de Développement Durable génèreront des modifications dans la culture de départ. Ce sont également les valeurs culturelles qui permettent de mettre en oeuvre des projets "porteurs d'avenir".*

*Nous y ajouterions volontiers la recherche de l'égalité Homme / Femme.*

Pour ce qui concerne la retraite de base, il est évident que certains ont déjà – ou auront – plus de 9360 par an. Il conviendra donc, comme pour toute mutation de cette nature, de prévoir une évolution en biseau.

Ce système est-il acceptable ?

Pour les personnes qui ont leur rémunération dans les déciles inférieurs de la répartition des salaires, assurément. Pour ceux qui se trouvent dans les déciles supérieurs, c'est évidemment autre chose. Cependant les données statistiques nous indiquent qu'ils sont moins de 10 % de la totalité des salariés. Il ne s'agit pas de ne pas les prendre en compte mais de raisonner "Développement Durable", c'est-à-dire cohésion sociale. N'oublions pas que les pays scandinaves sont régulièrement classés par le World Economic Forum parmi les pays les plus dynamiques économiquement. Mais ce sont aussi ceux où les redistributions de revenus sont les plus fortes avec de 52 à 54 % de prélèvements sur le PIB. La cohésion sociale y est très forte et les inégalités économiques réduites. Il faut savoir ce que l'on veut ...

Mais ce n'est pas tout. Pour que le tableau soit complet et que les aspects environnementaux du Développement Durable soient pris en compte, simultanément à la mise en place de l'A.U. et à la redistribution des revenus, nous réduisons le temps de travail à 30 h par semaine, sous forme de trois jours de travail de 9h chacun plus trois heures complémentaires pour des activités diverses pour lesquelles nous apporterons des précisions infra.

Avec ces mécanismes croisés et simultanés, nous entendons :

- élargir le spectre des activités puisqu'au départ le travail en tant que tel pour l'ensemble des entreprises (et surtout pour les TPE et PME) coûtera moins cher ;
- rendre à la consommation son rôle moteur du cycle économique par une redistribution des moyens d'y accéder, ce qui produira un effet multiplicateur. [1]
  
- réduire le temps de travail avec trois conséquences majeure : permettre une meilleure qualité de vie aux citoyens ; ne pas contrarier les besoins de la productivité puisque les moyens capitalistiques de l'entreprise fonctionneront plus longtemps ; apporter une contribution positive à l'environnement en réduisant les concentrations de mouvements.

### \_\_\_\_\_ La configuration nouvelle pour le salarié

Le salarié-type se retrouvera dans la situation suivante :

#### 1/ Allocation Universelle.

Elle est acquise, que la personne ait une activité rémunérée ou pas.

#### 2/ Revenu tiré d'un salaire conventionnel ou contractuel.

3/ Salaire variable constitué par les mécanismes de l'Intéressement, de la Participation, de l'Actionnariat, des PEE ... qu'il sera bon d'harmoniser – actuellement ce sont essentiellement les salariés des grandes entreprises qui y ont accès, alors qu'ils ont généralement des salaires plus élevés que ceux des PME.

Cette configuration est transposable pour les Travailleurs Indépendants, certains la pratiquant déjà pour ce qui est des points 2/ et 3/.

Que reste-t-il sur la feuille de paye du salarié ? Ceci :

- le financement de sa retraite complémentaire par répartition. Comme l'harmonisation a été portée à 6 % du salaire brut (cotisation réelle 7,5 % compte tenu du taux d'appel), et compte tenu de l'introduction de l'AU et de la baisse de salaire (point 2/) qui en résulte, il convient de porter la cotisation à 15 % (réelle) pour engendrer les mêmes effets avec répartition moitié-moitié entre employeur et employé.
  
- le financement de la protection sociale « santé » qui relèvera d'un prélèvement à la source sur tous les revenus sans exception sous forme de CSG – Contribution Sociale Généralisée – d'un taux de 12 % dont on devra effectivement vérifier qu'elle est pérenne dans le temps et qu'elle permet de faire face aux dépenses de santé. Cependant, notre proposition est cohérente puisque l'amélioration de la qualité de vie
- physique, morale et psychologique – qui résultera de la garantie d'avoir constamment un revenu minimum d'une part, de la diminution du temps de travail et des temps de déplacements d'autre part, devraient logiquement soulager les dépenses de santé. CQFD.



Du côté de l'employeur, que reste-t-il comme cotisation sur le montant du nouveau salaire brut ?

Essentiellement la cotisation de retraite complémentaire (voir supra), les cotisations logement, la cotisation transports (pour ceux qui y sont assujettis), la cotisation accident du travail, la cotisation formation, la cotisation du Fond National de Garantie des Salaires (FNGS). Soit un total maximum de 15 %.

En résumé, pour l'entreprise, il y a un prélèvement de 15 % sur la masse salariale brute et un prélèvement de 30 % sur la Valeur Ajoutée, pour solde de tout compte.

*Les simulations effectuées montrent que la plupart des entreprises auront une situation plus favorable en charges avec la formule A.U. financé par la Valeur Ajoutée que par la formule actuelle des seules cotisations sociales sur la masse salariale brute. Cependant, on constate que le système A.U. favorise surtout les entreprises grosses employeuses de salariés E ce qui est plutôt sympathique pour l'emploi.*

### Le cas des retraites

Dans le cadre de la mise en place de l'A.U., la configuration des retraites pour le salarié – transposable aux Travailleurs Indépendants – se présentera de la manière suivante :

- au premier étage, l'Allocation Universelle, pour laquelle il faudra sans doute prévoir des modalités de réversion pour le conjoint survivant ;
- au second étage, la retraite complémentaire par répartition telle que son financement a été décrit supra, système reposant sur la solidarité comme l'A.U. ;
- au troisième étage, on pourra trouver – faut-il que ce soit obligatoire ou pas ? - une retraite supplémentaire dont la mise en place se ferait à titre individuel (ou par le biais d'accords collectifs), le système de financement retenu pouvant être celui de l'Assurance-Vie, par exemple. Il va de soi que la capacité d'épargne pour les ménages les plus modestes sera renforcée par la mise en place de l'A.U..

### L'évolution du temps de travail

La situation qui s'est développée depuis les années 1980 en France est complètement absurde. D'un côté, des actifs surchargés de travail et stressés, de l'autre côté, des personnes qui dépensent une énergie considérable pour pénétrer, ne serait-ce qu'à la marge, dans le monde des actifs via le marché du travail. Une telle organisation n'a aucun sens civilisationnel et ne saurait perdurer, sans déchirures profondes dans le tissu social. C'est pourquoi, corrélativement à la mise en place de l'Allocation Universelle, il faut mettre en œuvre une réduction de la durée du travail.

Compte tenu de l'introduction de l'A.U. et de la baisse relative des salaires que cela entraîne, la réduction du temps de travail pourra être diversifiée et la panoplie des emplois à temps partiels amplifiée. Cela dit, pour la démonstration, nous retiendrons un temps de travail « à temps plein » de 30 heures par semaine, réparties sur trois jours + un reliquat ; ce qui pourrait donner l'organisation suivante : vingt-sept heures de travail cumulées sur trois jours + trois heures de reliquat dénommées « formatissage » [2].

En effet, cette période de trois heures – cumulables – pourra être utilisée pour la formation continue des personnes, pour la représentation du personnel, pour la participation à des réunions d'information sur la marche de l'entreprise, pour la représentation de l'entreprise dans le monde éducatif ou culturel, pour la créativité et les résolutions de problèmes Etc

Concernant le strict temps de travail, les vingt-sept heurs sur trois jours représentent des avantages considérables, totalement conformes à la notion de développement durable.

La moitié des actifs travaille du lundi au mercredi, l'autre moitié du jeudi au samedi. Les gains sont spectaculaires :

- les entreprises peuvent fonctionner jusqu'à 54 heures par semaine, sans avoir recours au travail posté (mais celui-ci n'est pas interdit), sans difficulté d'organisation et avec une rentabilité des actifs matériels assurés ;
- moins d'encombrements dans les transports – et moindre pollution – puisque seule la moitié des actifs se déplace pour son travail ;
- amélioration de la vie familiale puisque, chaque fois que cela pourra se présenter, les couples auront intérêt à travailler en binôme, l'un en début de semaine, l'autre en fin (et vice versa) : plus de problème de garde d'enfant, plus de problème pour conduire ou aller chercher les enfants à l'école, pour participer à la vie associative, sportive ou culturelle, pour aller faire des courses, des démarches administratives ...
- plus aucune raison d'ouvrir les magasins le dimanche puisque le temps retrouvé permet de faire ses courses en toute tranquillité pendant la semaine, en espérant que les hommes les fassent plus souvent qu'aujourd'hui. Le dimanche redevient donc le temps de la socialisation amicale ou familiale.

*Avec ces quelques exemples, on perçoit aisément que la mise en œuvre du couple Allocation Universelle / Réduction du Temps de travail est un puissant facteur de dynamisme pour la Société ; les conséquences sont matérielles, morales, psychologiques. En effaçant la peur du lendemain, on débride la créativité, on rétablit la notion d'engagement, on accroît le principe de responsabilité, on étend la qualité des relations sociales, on améliore les relations hommes-femmes, parents-enfants, sans oublier le rôle des grands-parents.*

In fine, le système A.U. favorise :

- les ménages aux revenus modestes,
- les couples,
- les familles.

**Liam FAUCHARD**

## ALLOCATION UNIVERSELLE & DEVELOPPEMENT DURABLE suite

Nous avons cherché avec cette prospective exploratoire à proposer des réponses concrètes et pas seulement des déclarations d'intentions.

Nous n'avons pas introduit les possibilités du Télétravail qui apporteraient aussi des avantages en termes de limitation des déplacements inutiles.

C'est à approfondir.

[1] = Prenons l'exemple d'une ville de dix mille habitants avec quatre mille ménages (ratio moyen en France). Il va de soi que quatre mille ménage ayant chacun un revenu annuel de dix mille Euro consomment plus que si nous distribuons cent mille Euro annuels à quatre cent ménages. L'effet multiplicateur est supérieur dans le premier cas, n'importe quelle classe de CM1-CM2 vous le démontrera.

[2] = Terme que nous devons à Bernard RICHARD, chef d'entreprise brestois.

### Exemple 01

Célibataire salarié payé au SMIC

Situation actuelle :

$1200 \text{ €} \times 80 \% = 960 \text{ €} \times 12 = 11\,520 \text{ €}$  nets annuels

Avec AU :

$600 \text{ €} \times 92,5 \% = 555 \text{ €} \times 12 = 6\,660 \text{ €} + 9\,360 \text{ € (AU)} = 16\,020 - \text{CSG/IRPP} = 12\,800 \text{ €}$   
soit + 11 % de gain.

### Exemple 02

Couple sans enfant dont un seul gagne le SMIC (Alloc Logement ? RMI ?)

Situation actuelle :

Idem pour le salarié = 11 520 € nets annuels pour le couple

Avec AU :

Idem pour salarié + 2 AU = 25 380 € - CSG/IRPP = 20 700 € (soit + 120 % théorique)

### Exemple 03

Couple avec deux enfants et deux SMIC (+ Alloc. Fam)

Situation actuelle :

$11\,520 \text{ €} \times 2 = 23\,040 \text{ €} - \text{IRPP} = 21\,300 \text{ €}$  nets annuels

Avec AU :

$23\,040 / 2 = 11\,520 \text{ €} + 2 \text{ AU} = 30\,240 + \text{AU enfants} = 33\,840 \text{ €} - \text{CSG/IRPP} = 27\,900 \text{ €}$ ,  
soit un gain théorique de 32 %.

### Exemple 04

Couple avec deux enfants et deux salaires de l'ordre de 20 000 € annuels bruts

Situation actuelle :

$40\,000 \text{ €} \times 80 \% = 32\,000 \text{ €}$  annuels nets (+ Alloc. Fam - IRPP)

Avec AU :

$20\,000 \text{ €} \times 92,5 \% = 18\,500 \text{ €} + 2 \text{ AU} + 2 \text{ AU enfants} = 40\,820 \text{ €} - \text{CSG/IRPP} = 33\,000 \text{ €}$ ,  
soit un quasi équilibre

### Exemple 05

Couple sans enfants avec deux salaires de 32 500 € annuels bruts

Situation actuelle :

$65\,000 \text{ €} \times 80 \% = 52\,000 \text{ €} - \text{IRPP} = 42\,500 \text{ €}$  annuels nets

Avec AU :

$32\,500 \text{ €} \times 92,5 \% = 30\,060 \text{ €} + 2 \text{ AU} = 48\,780 \text{ €} - \text{CSG/IRPP} = 36\,200 \text{ €}$   
(soit une perte de 15 % théorique).



### Exemple 06

Célibataire avec revenu salarié annuel brut de 50 000 €

Situation actuelle :

$50\,000\text{ €} \times 80\% = 40\,000\text{ €} - \text{IRPP} = 30\,000\text{ € annuels nets}$

Avec AU :

$25\,000\text{ €} \times 92,5\% = 23\,125\text{ €} + \text{AU} = 32\,485 - \text{CSG/IRPP} = 22\,850\text{ € (soit - 24\% théorique)}$

### Exemple 07

Couple proche de la retraite avec revenu annuel de 36 000 €

Avant retraite et avec AU :

$18\,000\text{ €} \times 80\% = 14\,400\text{ €} + 2\text{ AU} = 33\,120\text{ €} - \text{IRPP} = 29\,220\text{ € nets annuels}$

Après retraite et avec AU :

$2\text{ AU} + \text{complémentaire} = 34\,720\text{ €} - \text{CSG/IRPP} = 27\,300\text{ € nets annuels}$

Soit un taux de remplacement de 93 %

### Exemple 08

Couple proche de la retraite avec revenu annuel de 70 000 €

Avant retraite et avec AU :

$35\,000\text{ €} \times 80\% = 28\,000\text{ €} + 2\text{ AU} = 46\,720\text{ €} - \text{IRPP} = 39\,000\text{ € nets annuels}$

Après retraite et avec AU :

$2\text{ AU} + \text{complémentaire} = 42\,720\text{ €} - \text{CSG/IRPP} = 32\,280\text{ € annuels nets}$

Soit un taux de remplacement de 82 %

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

*Le spectre du « populisme », nous dit-on, hante aujourd'hui l'espace politique et la conscience populaire E.. Sur ce registre, les commentaires qui ont suivi le 21 Avril 2002 ont mis en avant le niveau élevé des abstentions et des votes blancs et nuls, ainsi que la progression des suffrages en faveur des candidats d'extrême gauche, d'une part, et d'extrême droite d'autre part, pour proposer une interprétation de l'évènement qui isole le moment électoral et l'électeur du mouvement général de la vie sociale. Sociologues politiques, spécialistes des questions électorales, des partis politiques, des institutions ou des médias, les auteurs de l'ouvrage présenté proposent une autre grille de lecture et dressent un constat différent. S'appuyant sur les enquêtes de terrain, l'Histoire et les statistiques, ils restituent leur complexité et leur densité rationnelle aux nouveaux comportements politiques en même temps qu'ils nous donnent des clés pour comprendre la « démobilisation politique » et ses conséquences : la perte de légitimité du système politique d'une part, les difficultés à s'y orienter d'autre part.*

**Sous la direction de Frédérique MATONTI**  
**La démobilisation politique**  
**La Dispute – 2005 – 255 pages**

Engageons l'exploration avec une première approche statistique : Au premier tour de la Présidentielle de 2002, si l'on agglomère les abstentions (28,4 %) et les bulletins blancs ou nuls (2,4 %), on obtient alors 30,8 % du corps électoral inscrit qui n'a pas voté pour l'un des seize candidats se présentant au premier tour. En valeur absolue, plus de 12,5 millions d'électeurs inscrits. Ces chiffres sont encore plus spectaculaires lorsqu'on isole le vote des jeunes (18 – 25 ans) : 34 % s'abstiennent au premier tour de la Présidentielle, et malgré un sursaut au second tour (22 %), six semaines plus tard, 51 % ne participent pas au premier tour des Législatives. Pour la Présidentielle, si l'on ajoute aux abstentions ceux qui ne se sont pas inscrits sur les listes électorales, plus de la moitié des jeunes n'a pas participé au scrutin lors du premier tour.

Par ailleurs, les trois candidats arrivés en tête du premier tour de la Présidentielle (Chirac, Le Pen, Jospin) totalisent à eux trois 36,6 % du corps électoral. Sont-ils « représentatifs » dans la mesure où si peu d'électeurs ont choisi de les diriger vers le second tour ?

Néanmoins, selon les auteurs, plus qu'à une abstention massive et systématique, on assiste au développement d'un comportement de vote intermittent qui est pour une grande part la manifestation de ce que certains appellent le « sens caché » : le vote très intermittent étant le fait d'électeurs inscrits qui cumulent toute une série de handicaps sociaux, et notamment l'absence de diplôme, le chômage ou l'emploi précaire.

Revenant sur la dissolution de l'AN ratée de 1997, les auteurs intitulent un chapitre « Quand la "crise de la Droite" débouche sur la victoire de l'UMP », montrant ainsi le désarroi des élus et militants de Droite à cette période et la nécessaire revisitation de l'interprétation crisologique : le profil bas adopté par la Droite a fini par permettre une sorte de réhabilitation dans l'opinion, largement dopée par l'évènement du 21 Avril 2002 et l'ambiguïté du vote Chirac du second tour de la Présidentielle.

« Le peuple vu par les Socialistes » nous amènent à découvrir les écarts de plus en plus profonds entre une rhétorique obsolète et les réalités vécues par « les vrais gens », comme l'a déclaré un jour Dominique Voynet.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

En ce sens, la disparition des références à l'identité ouvrière, l'absence de réelle volonté de promouvoir des militants d'origine populaire dans ses instances dirigeantes correspondent bien à des caractéristiques du PS d'aujourd'hui. Les relations entre celui-ci et les catégories populaires apparaissent aujourd'hui marquées par un triple désajustement lié à des logiques congruentes d'ordre idéologique, sociologique, culturel et organisationnel. Déconflictualisation du discours, professionnalisation des élites, dévitalisation des réseaux sociaux sont au principe de ce fossé grandissant. Si on veut bien accepter la métaphore de la « représentation, il est permis décrire que le PS ne représente pas ou plus les catégories populaires aux trois sens du terme : il ne donne plus forme à ce groupe, in n'est plus à son image, il n'est plus à même de défendre ses intérêts. En ce sens, la "prise de conscience" qui a suivi la défaite de 2002 avait bien peu de chances d'être suivie d'effets tant les routines organisationnelles, les contraintes du calendrier électoral et les intérêts sociaux constituent des obstacles à une remise en cause des pratiques et des discours.

Plus loin, les auteurs abordent « La crise intellectuelle de communisme français de 1956 à 2003 ». Tout semble se passer comme si l'équipe de R. Hue n'avait pas pu conduire la mutation jusqu'à l'un de ses termes possibles : soit la reconfiguration à l'italienne du parti, soit une reconfiguration « révolutionnaire » ou « radicale », ce qui impliquait dans un cas comme dans l'autre l'ouverture de la compétition interne aux prétendants issus de diverses fractions des classes intermédiaires salariées et aux professions intellectuelles. Dans les deux cas on mettait fin à la spécificité de l'aventure communiste en France. Le blocage interne apparu est presque une tautologie : l'impossibilité pour des hommes d'appareil et les intellectuels qui se sont fait leurs alliés de faire la révolution symbolique qui s'imposait, la révolution contre les hommes d'appareil et leurs alliés.

« Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique » est un autre thème abordé : comment situer et comprendre l'importance de ces « batailles », « coups » et « petites phrases » dans l'horizon quotidien de ces personnes ? Attachés à décrire quotidiennement les stratégies des compétiteurs pour l'occupation des positions de pouvoir, toujours attirés par les rivalités de personnes, dans la crainte perpétuelle de rater ce qu'un confrère aurait pu déceler dans la posture de tel ou tel professionnel, les journalistes politiques en arrivent à oublier que la politique est aussi faite de programmes ou de politiques publiques qui pourraient susciter tout autant analyses, comparaisons, reportages, notamment pour en situer leurs usages et effets pratiques. Faut-il en déduire que les journalistes en question sont pris dans des réseaux microcosmiques qui les « tiennent » ?

Plus intéressant au fond est le chapitre nommé « Le vote réapproprié ». Au-delà des appréciations déjà portées, c'est à une autre lecture de la démocratie que l'on aboutit. Une démocratie qui n'est plus définie par le pouvoir du gouvernement du peuple, mais dont la légitimité sur le fait que « chaque électeur est un auteur en puissance, réorganisant à sa guise les significations politiques, détournant à des fins identitaires les messages qui lui sont adressés comme à un consommateur », que chaque suffragant est le « libre auteur des significations politiques qu'ils mobilisent ». Mai, dès lors, comment le système politique pourrait-il prendre en compte ces significations que « l'alchimie électorale » et la focalisation politique et médiatique sur la dimension « décisive » des élections tendent à occulter ?



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Enfin, sur le populisme, quelques rappels sont énoncés. Ainsi, la démocratie est une relation de domination qui se constitue dans l'échange, et un échange inégal fondé sur la domination. Elle est ce mécanisme de représentation qui opère un tri entre des élites concurrentes entre elles. Le peuple, lorsqu'il vote, ne supprime pas les élites et ne prend pas leur place ; il ne fait que les départager. Ce qui est démocratique en démocratie, c'est la compétition politique et non le mode de gouvernement. Face à cette définition réaliste, celle avancée par les populistes « Le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » apparaît bien idéologique et lourdement porteuse de malentendus.

*Dans la plupart des sociétés occidentales, la place des loisirs et des activités culturelles s'est considérablement accrue depuis la fin des années 1960.*

*Cette évolution générale masque toutefois de profondes inégalités sociales d'accès à la culture. Marquée par la montée de l'audiovisuel, par le recul de l'écrit et par un certain repli sur la sphère domestique, la cartographie des styles de vie culturelle est perturbée par la montée d'un éclectisme des goûts et des pratiques qui perturbe le découpage des frontières symboliques entre les groupes sociaux, mais qui n'est pas nécessairement synonyme d'un effacement des hiérarchies culturelles. La variété des préférences et des pratiques ne devient-elle pas la quintessence de la distinction ?*

**Philippe COULANGEON**  
**Sociologie des pratiques culturelles**  
**La Découverte – 2005 – 125 pages**

Il y a d'emblée une question de vocabulaire qui se pose et qui est récurrent dans les médias français, c'est la confusion entre consommation culturelle et pratique culturelle. Un individu qui se rend à l'opéra opère une consommation, un individu qui peint ou joue de la guitare opère une pratique.

D'ailleurs l'auteur nous met en garde « Par pratiques culturelles, on entend généralement l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels, usages des médias audiovisuels et aussi pratiques culturelles amateurs. » Dont acte.

Dans un premier temps, Ph. Coulangeon aborde la consommation d'un média de masse, la télévision. Quelques chiffres permettent de cadrer le sujet. C'est ainsi qu'on apprend que 37 % des visionneurs du Royaume-Uni y passent plus de trois heures par jour ; ils sont 20 % dans ce cas en France ; 18 % en Allemagne et 45 % aux USA ; la moyenne de l'Union Européenne se situant à 23 %.

Pour la France seule, la durée moyenne quotidienne de l'usage de la télévision passe de 02h02 pour les 15-25 ans à 02h59 pour les 65 ans et plus, en passant par un minima de 01h45 pour la tranche des 25-55 ans.

Enfin, pour les catégories socioprofessionnelles françaises, les retraités confirment leur premier rang avec 02h56 en moyenne quotidienne devant le petit écran, devant les chômeurs (02h37) et largement devant les autres catégories, les ouvriers étant à 01h59 et les agriculteurs fermant la marche avec 00h59. Il faut noter néanmoins que ce temps a cru pour toutes les catégories de 1985 à 2002, sauf pour les cadres pour lesquels il est stable.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

En revanche, certains auteurs concluaient que la télévision menaçait l'équilibre de la cellule familiale, en dépit de la proximité spatiale qu'elle instaure entre ses membres, notamment par la concurrence qu'elle exerce à l'égard de l'autorité des pères, et par la division sociale et sexuelle de l'espace domestique qu'elle tend à remettre en cause. A la célébration de la télévision comme ciment culturel de la famille rassemblée est ainsi opposée la menace de ses effets délétères. Trente ans auparavant, la radio avait suscité le même type de réactions contradictoires.

Ainsi, de nos jours, la télévision apparaît comme le loisir de prédilection de ceux dont le temps libre est la seule ressource disponible en abondance, loisir « par défaut » des exclus de la « haute culture », privés des ressources sociales, économiques et culturelles nécessaires à la fréquentation des œuvres et des lieux de la « culture cultivée ».

Pour ce qui concerne la lecture, de 1973 à 2003, le nombre de non-lecteurs absolus passe de 40 à 30 % de la population. En revanche, le nombre de « gros lecteurs » [c'est-à-dire plus de 12 livres par an] décline, d'où l'expression « la France lit plus mais les Français lisent moins ». Ceci est confirmé par une autre donnée : 18 % des lecteurs lisent plus de 20 livres dans l'année en 2003 ; ils étaient 22 % en 1973. La recherche de corrélation avec l'usage de la télévision montre qu'une personne consacrant moins de 7h par semaine à l'étrange lucarne fait partie des 28 % de Français lisant plus de 12 livres dans l'année. A l'opposé, ceux qui consacrent plus de 30h par semaine à la télévision sont 45 % à n'avoir lu aucun livre dans l'année, bien qu'ils soient aussi 16 % à avoir néanmoins lu plus de 12 livres. Enfin, la corrélation entre temps passé devant la télévision et niveau d'éducation scolaire montre qu'une personne de niveau > Bac+2 et regardant la TV moins de 7h par semaine lit en moyenne 37 livres par an. Pour la liaison < Bac et plus de 20h hebo devant la TV, on obtient la lecture de moins de douze livres par an.

Plus loin, l'auteur explore la montée de l'éclectisme et des goûts dans le domaine de la musique. Il constate que la dimension générationnelle des pratiques (il veut dire des consommations, évidemment) liées à la musique n'affecte pas seulement la distribution des goûts selon les genres musicaux, mais également les supports de la consommation musicale. De ce point de vue, si l'âge d'or du microsillon est inséparable de l'histoire du rock an roll et de la pop music, la radio est sans doute le média qui a exercé et continue d'exercer le rôle le plus structurant dans la formation et le renouvellement des styles musicaux de la jeunesse.

Par ailleurs, en faisant disparaître la médiation technique et économique des éditeurs et des producteurs discographiques, le téléchargement modifie ainsi les conditions de l'écoute comme l'avaient fait auparavant la radio, le microsillon ou le CD. En particulier, les pratiques liées au téléchargement perturbent la frontière entre production et consommation musicale, puisque l'auditeur s'affranchit à peu près totalement des contraintes d'articulation des œuvres les unes aux autres, telles qu'elles résultent des choix des compositeurs, des interprètes et des éditeurs. L'auditeur gagne même la possibilité d'intervenir sur le contenu des œuvres elles-mêmes, dont il peut presque à l'envi modifier la durée ou le format. D'une certaine manière, les pratiques associées au téléchargement se situent au confluent des consommations culturelles et des pratiques artistiques amateurs.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Concernant la fréquentation des lieux d'expositions – au principal les musées -, on nous indique qu'en 2003 plus de 55 % des Français ont visité au moins une fois un musée, une exposition ou un monument historique. La fréquentation des lieux de patrimoine apparaît ainsi en France comme la plus populaire des activités culturelles de sortie, ce dont témoigne notamment le succès des journées du patrimoine organisées chaque année à l'automne depuis 1984. Cet engouement n'est pas propre à la France. Selon les données d'une enquête Eurostat de 2001, près de la moitié des Européens [UE] avaient cette année-là visité un musée, un monument historique ou un site archéologique. De son côté l'enquête américaine du National Endowment for the Arts de 2002 indique une proportion identique.

*Lancé comme mot d'ordre il y a plus de vingt ans, le développement soutenable s'est imposé comme un des enjeux majeurs du 21ème siècle. Souvent présenté comme la solution aux problèmes qui se posent à l'humanité, le développement soutenable doit être considéré comme une énigme : comment allons-nous faire pour accroître le bien-être des populations mondiales, lutter contre les inégalités sociales et sauvegarder la dynamique de la biosphère ? Faut-il avoir confiance dans le capitalisme et la régulation par les prix ? Faut-il au contraire ne pas « laisser faire » et édicter des normes encadrant le capitalisme ? Si c'est le cas, doivent-elles être produites par des acteurs publics ou privés ? La problématique du développement soutenable n'est-elle pas aussi une invitation à réfléchir à ce que sont la richesse et le développement ? N'est-ce pas plutôt une décroissance qu'il faudrait mettre en œuvre, au moins dans les régions riches de la planète ?*

**Franck-Dominique VIVIEN**  
**Le développement soutenable**  
**La Découverte – 2005 – 125 pages**

On avait déjà plusieurs ouvrages sur le Développement Durable, voire sur la Décroissance, voilà maintenant le Développement Soutenable (DS). Donnons acte à l'auteur d'avoir "collé" au texte fondateur qui parle, en anglais, de « sustainable development », maladroitement traduit en français par « durable », alors que l'idée présentée initialement ne comporte pas de durée en elle-même.

Comme il se doit, FDV remonte aux sources. On trouve donc la présentation du rapport du Club de Rome (rapport Meadows) de 1972 « The limits to Growth », qui sera popularisé en France par Joël de Rosnay : « Développement et Environnement doivent absolument être traités comme un seul et même problème. »

Très peu de temps plus tard se tiendra à Stockholm la première conférence des Nations Unies sur l'homme et son milieu dont le slogan officiel était « Une seule Terre ! ». C'est la vulnérabilité de la planète et l'interdépendance des phénomènes qui s'y déroulent qui sont en question.

En 1983, l'Assemblée Générale des Nations Unies décide de créer la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), placée sous la présidence de Mme Brundtland, alors Premier ministre de la Norvège. En 1987 est publié le rapport « Our common future » [Notre avenir à tous] : nous n'avons qu'une seule et unique biosphère pour nous faire vivre.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Vingt ans après le premier rapport, Meadows publie un second rapport. Après avoir rappelé les évolutions constatées depuis 1972, il est mentionné que « si dans un monde fini il y a des limites à la croissance, il n'y en a pas au développement. »

Enfin, suggérée par le rapport Brundtland, la conférence des Nations Unies sur l'environnement se tient à Rio de Janeiro du 03 au 14 Juin 1992 = quarante mille participants, 108 chefs d'Etats, 172 Etats représentés. Cette manifestation restera intitulée « Sommet de la Terre ».

C'est alors que sont posés les quatre piliers du « sustainable development » : l'économie, le social, l'environnement, la culture et la gouvernance.

Le sommet mondial du DS est organisé à Johannesburg du 26 Août au 04 Septembre 2002. Si cette rencontre était censé mettre l'accent sur les phénomènes récurrents de pauvreté et de précarité, on a pu constater que les questions de sécurité (le 11 Septembre 2001 était passé par là) venaient perturber le bel unanimité envisagé naïvement.

Dans le même temps, sous l'influence du Danois Lomborg est apparu le « consensus de Copenhague » [CC] soutenu par quelques Prix Nobel comme Fogel, North et Vernon Smith. Le CC dénonce l'amalgame qui est fait entre plusieurs mesures (température moyenne du Globe, CO<sub>2</sub>, coûts des changements  $\epsilon$ ) et se réfère à l'analyse coûts – avantages pour établir la hiérarchie des actions politiques à mener au niveau international. Les tenants en concluent que la lutte contre le changement climatique et l'application du protocole de Kyoto sont de mauvais choix.

Le grand mérite du CC est d'avoir ouvert les champs des possibles sans se contenter des incantations écologiques qui relèvent souvent plus de l'idéologie que de connaissances scientifiques avérées.

#### Quels indicateurs pour le Développement Soutenable ?

Telle est la question posée dans le chapitre où FDV analyse le DS à l'aune de la confiance accordée à la théorie économique standard. L'IDH (Indicateur de Développement Humain) de l'ONU fait partie des propositions les plus connues ; l'indicateur synthétise des facteurs quantitatifs et des facteurs qualitatifs (alphabétisation, espérance de vie, PIB  $\epsilon$ ). Un autre indicateur est celui présenté par Daly et Cobb dès 1989 : Index of Sustainable Economic Welfare dans lequel sont ajoutés ou retranchés certains éléments comptabilisés tels que les apports domestiques ou les dépenses militaires pour jauger in fine de ce qui dégrade ou de ce qui conserve.

Le DS grâce à une économie écologique ? Tel est le titre du Chapitre 3 de l'ouvrage de Franck-Dominique VIVIEN.

« L'obligation d'embrasser, pour la définition de l'optimisme économique, la suite des générations successives devient évidente lorsqu'il s'agit de l'utilité de tirer des richesses qui s'épuisent par l'exploitation, ou dont l'épuisement est subordonné au mode d'aménagement. En effet, jusqu'à quel point, dans quelles limites rendra-t-on solidaires les uns des autres les intérêts des générations successives ? » De quand date cette phrase ? De 1860 et elle est signée Cournot (Antoine Augustin), précurseur de l'épistémologie.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

D'autres utilisent la métaphore biologique du passage de l'embryon à l'âge adulte pour caractériser le développement ; celle-ci comprend quatre caractéristiques :

- la directionnalité : le développement a un sens et un but qui sont donnés dès le départ ;
- la continuité : le développement est un changement qui se déroule dans le temps, par stades ou étapes successives ;
- la cumulativité : chaque étape franchie appelle déjà l'étape suivante, et ce jusqu'au stade ultime ;
- l'irréversibilité : une fois la dynamique du développement engagée, on ne peut plus retourner en arrière.

Enfin, l'auteur ne manque pas de signaler les travaux de Georgescu – Roegen qui parle de bioéconomie parce que, à son sens, l'activité économique doit être comprise comme la poursuite de l'évolution de la vie. Il met en avant six mesures à prendre :

- interdiction de la guerre et de la production d'armes,
- aide aux nations défavorisées pour que les habitants aient une vie digne d'être vécue,
- diminution progressive de la population jusqu'à un niveau où une agriculture organique suffira à la nourrir,
- éviter les gaspillages énergétiques,
- de défaire des gadgets, se débarrasser de la mode E,
- arrêter de gagner du temps simplement pour gagner du temps.

Vaste programme.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

*Comment inventer de nouveaux produits et services que les consommateurs adopteront durablement ? La proposition que font ici les auteurs est d'enrichir les méthodes traditionnelles de recherche par la notion d'imaginaire. En plaçant ainsi le rêve et l'imagination au cœur de sa stratégie, l'innovation sort du seul laboratoire de R&D.*

*Dans cette perspective, l'innovation devient un phénomène transversal et pluridisciplinaire, combinant les fonctions R&D, marketing et design et sollicitant l'ensemble des acteurs et partenaires de l'entreprise.*

*Après une analyse anthropologique de l'imaginaire, les auteurs présentent des exemples de produits et services du futur. Ils évaluent l'impact de cette approche sur l'organisation de l'entreprise en donnant la parole à de nombreux acteurs qui en sont les promoteurs.*

*Ce livre explore les nouveaux chemins de l'innovation.*

**Pierre MUSSO / Laurent PONTTHOU / Eric SEULLIET**  
**Fabriquer le futur. L'imaginaire au service de l'innovation.**  
**Village Mondial – 2005 – 235 pages**

« L'imaginaire est une ressource rare et volatile. Pour l'entreprise, il apparaît le plus souvent dans son entière contradiction : à la fois précieux et plein de risques. Si l'on sait former des ingénieurs et des gestionnaires, on ne sait guère former des imaginatifs. » C'est sur cette citation de Thierry Grange et Loïck Roche que s'ouvre l'ouvrage.

La consommation d'un service ou d'un produit est autant une consommation d'objets que de signes, d'utile que de futile : ce n'est plus l'objet qui se vend, mais la culture et son imaginaire. Le sociologue Jean Baudrillard avait depuis longtemps distingué la « valeur signe » d'un produit ou d'un service (se différencier ou se ressembler) et de sa « valeur d'usage » (répondre à un besoin) et de sa « valeur d'échange » (son prix). Dès lors l'entreprise acquiert une fonction de manipulation des signes, comme le font le marketing et la publicité pour séduire le client et capter son imaginaire. En amont de la commercialisation du service, la R&D doit imaginer pour anticiper l'imaginaire instable, paradoxal et versatile du client, en ouvrant le champ des possibles usages.

Si les divers laboratoires du futur semblent procéder de manière analogue dans leurs démarches d'innovation en matière de services, pour un même secteur d'activités, c'est sans doute qu'il existe des méthodes, voire des recettes, applicables au travail sur l'imaginaire. On peut constater qu'il y a une faiblesse manifeste de ces laboratoires à imaginer/ créer : c'est bien plus l'imagination reproductrice qui domine ...



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

On peut dire en simplifiant qu'il y a trois stratégies possibles pour rapprocher, voire faire coïncider, les imaginaires des concepteurs et des utilisateurs :

- la logique « irradiante » high tech et techno push : l'imaginaire est produit unilatéralement par le concepteur qui veut provoquer un environnement favorable à l'accueil du nouveau service ;
- le « coup de force » où l'ouvreur cherche à imposer un imaginaire global des services ;
- une voie intermédiaire fait d'ajustements successifs et d'adaptations, pour mobiliser les clients et les partenaires.

On distingue aussi trois types de marketing :

- le « marketing réactif », qui consiste à identifier un besoin exprimé par des clients et à y apporter une réponse ;
- le « marketing anticipatif » qui consiste à s'intéresser à ce dont le client pourrait avoir besoin dans un avenir proche ;
- le « marketing créatif » qui imagine des solutions séduisantes auxquelles le client ne songeait pas.

En prenant l'exemple de la maison du futur, les auteurs exposent que celle-ci ne se réduit pas à l'évolution de l'architecture ou à la domotique, mais s'étend à tous les aspects de l'espace domestique car la maison est un lieu de représentation de toutes les relations sociales avec l'environnement. C'est d'abord un espace symbolique. Mais pour que toutes les applications « techno » se développent, une réelle valeur ajoutée devra être perçue par les utilisateurs. Les services à inventer doivent répondre à un changement de vie, à un usage fort. Ils doivent être simples à l'achat, à l'installation, à l'usage, pour l'après-vente ..etc.. L'exemple du succès du home cinéma, bâti en synergie avec le DVD sur la promesse de retrouver l'émotion du cinéma chez soi, en est une première illustration.

Par ailleurs, l'intelligence ambiante couvre un domaine de recherche très vaste, intégrant les évolutions des télécommunications et des systèmes d'information, les objets communicants, les étiquettes électroniques, les nanotechnologies ... Le passage de l'Internet au protocole IPv6 est considéré comme un point clé de développement de ces applications. Trois grandes catégories d'objets-services se retrouvent systématiquement dans toutes les recherches : le terminal universel, les objets affectifs et les objets fonctionnels.

Le textile de demain sera, selon les industriels, électronique et bio-communicant. Munis de capteurs, les vêtements adaptatifs pourront devenir des supports et des vecteurs d'informations. Nous ne sommes plus dans la fiction puisque ADIDAS met sur le marché une chaussure de sport incorporant des capteurs et un microprocesseur, pour adapter en temps réel sa souplesse et sa rigidité aux mouvements du sportif.

Sur la robotique et l'informatique émotionnelle, les auteurs nous font percevoir des domaines déjà en partie connus tels que la sécurité, la télé-médecine, l'assistance aux personnes âgées ou handicapées, l'exploration des milieux hostiles ou inaccessibles à l'homme & ou plus inattendu, la délégation d'une recherche sur l'Internet à un robot qui restituera les résultats en langage naturel. Mais aussi, la possibilité d'intégrer dans des systèmes informatiques des émotions, pour que les produits et services puissent mieux s'interfacer avec les êtres humains et être efficaces et agréables.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Pour illustrer le parcours auquel nous ont convié les trois auteurs, nous citerons un extrait de l'interview de James Dyson, l'inventeur de l'aspirateur ménager éponyme : « *Je dirais que le marketing chez Dyson n'est pas aussi prédominant que dans bon nombre d'autres entreprises. Notre département marketing n'a pas la responsabilité des produits du futur. Beaucoup d'entreprises demandent à leur département marketing de conduire des recherches sur ce que les gens veulent ... [..]. A partir des réponses, elles essaient de faire des produits qui satisfassent spécifiquement les attentes présentes des gens. Et je pense que c'est un frein énorme à l'innovation. En fait, d'une certaine manière, nous réagissons au marché, et nous créons des objets auxquels les gens ne s'attendent pas.* »

Enfin pour terminer, livrons le théorème de Jean-Louis Swiners : Innovation = imagination x organisation x action. Si l'un des trois termes est faible ou nul, le résultat est faible ou nul. Dont acte.

*Fruit d'un travail collectif entre des scientifiques et un philosophe, le livre présenté ici a pour première originalité de se centrer sur ce qu'on y tient pour le cœur même de la complexité : la dynamique des systèmes non linéaires, ou les rapports se font paradoxalement contradictoires entre tout et partie, cause et effet, déterminisme et imprédictibilité.*

*Chaos, émergence, auto-organisation, complexité – à travers ces concepts aujourd'hui en plein débat paraît se révéler à nous plus qu'une série d'aspects inédits du réel : une dimension fondamentale de ce réel tout entier.*

*La seconde originalité du livre est de pousser la réflexion sur le sens philosophique de ces paradoxes scientifiques, en convoquant à nouveau ce grand absent de la culture logique contemporaine : la dialectique, ici exposée et mise en œuvre dans son ampleur sous des formes foncièrement repensées et mises à jour.*

**Lucien SEVE et alli**  
***Émergence, complexité et dialectique***  
**Odile Jacob – 2005 – 300 pages**

De nouveaux concepts scientifiques ont été produits lors des dernières décennies, d'une manière souvent transdisciplinaire, sous le terme peu précis et sujet à multiples interprétations de complexité.

Dès 1979, le chimiste Ilya Prigogine [Prix Nobel], en publiant *La Nouvelle Alliance* avec la philosophe Isabelle Stengers, présentait au grand public une partie – correspondant à ses propres contributions – des aspects fondamentalement novateurs de ses découvertes. En plaçant ce livre sous le signe d'une réponse au biologiste moléculaire Jacques Monod, il ouvrait l'aventure, qui est loin d'être terminée de l'extrapolation de ces découvertes aux domaines de disciplines plus « molles », de la biologie aux sciences de l'Homme et de la société. Et c'est en effet une autre (et non la moindre) des caractéristiques nouvelles de ce corpus de découvertes, qu'elles sont fortement multidisciplinaires, puisqu'elles ont vocation à s'appliquer chaque fois qu'il est utile d'utiliser une modélisation non linéaire, c'est-à-dire, potentiellement chaque fois qu'un processus de transformation met en jeu des relations non linéaires et des circuits de rétro-action.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Mais derrière cette arborescence parfois confuse de concepts nouveaux ou d'anciens concepts rajeunis, derrière cette diversité de conceptions symbolisée par la diversité de dénominations, derrière ces obstacles idéologiques, il est important de voir la rupture profonde qui s'effectue dans la conception d'une science en explorant, au-delà de l'additivité et de la proportionnalité, les relations entre les objets qu'elle étudie, et qui cesse de prendre comme critère absolu de scientificité la causalité linéaire. Rupture qui ne peut pas ne pas avoir de conséquences idéologiques et philosophiques majeures, tant le mode de raisonnement linéaire est resté jusqu'ici le mode de raisonnement universel (tout au moins en Occident). Alors se pose la question de l'usage de la dialectique ...

Sur le concept d'émergence, les auteurs reprennent le raisonnement pascalien sur la partie et le tout. Autrement dit, dans le passage non additif, non linéaire des parties au tout, il y a apparition de propriétés qui ne sont d'aucune manière précontentues dans les parties et ne peuvent donc s'expliquer par elles. Exemple trivial de portée métaphorique : dans les conditions ordinaires de température et de pression, l'eau, synthèse de deux gaz compressibles, l'un combustible et l'autre comburant, est un liquide incompressible et ininflammable. Tout se passe donc comme si se produisait une génération spontanée de propriétés du tout alors même qu'on veut le penser comme n'étant rien d'autre que le tout de ses parties. C'est le paradoxe de l'émergence.

Les familiers de la complexité retrouveront un peu plus loin dans l'ouvrage des démonstrations sur la « sensibilité aux conditions initiales de l'expérience », que ce soit avec l'exemple des « billards dispersifs » ou encore avec les « structures dissipatives » chères à Ilya Prigogine, sans oublier les constats de « hiérarchie enchevêtrée ». Comment ne pas penser aussi aux travaux de Fritjof Capra tels que « Le Tao de physique » ou « Le temps du changement », ouvrages parus respectivement en 1979 et 1983, sans oublier Bernard d'Espagnat « A la recherche du réel », paru aussi en 1979, année féconde s'il en fut.

Sur la dialectique de l'émergence, les auteurs exposent que l'un des paradoxes les plus centraux à quoi nous confronte la pensée du non linéaire est celui de l'émergence dont nous avons parlé supra. La formulation de ce paradoxe nous fait donc obligation d'examiner d'abord avec une grande attention logico-philosophique le couple catégoriel en apparence fort simple du tout et des parties – au sens le plus général de ces termes où le tout, pour reprendre une formule de Kant, est n'importe quel genre de plusieurs considéré comme une unité. Dès lors que le monde est, très dialectiquement, une gigantesque échelle quantique de structures emboîtées, il importe au premier chef de descendre ou monter un à un les barreaux de cette échelle en inventoriant les constituants de chaque niveau d'intégration : trouver les unités de base du niveau inférieur ou supérieur est une tâche de connaissance capitale, qu'ont jalonnée des découvertes fondatrices comme celles de la cellule, de l'atome, de la particule, ou en direction opposée de l'étoile, la galaxie, le super amas ...etc...

Pour couronner le tout, une question survient encore, susceptible de nous conduire encore plus loin que les précédentes : comment penser les relations entre les dimensions structurale, génétique ou historique de la série des niveaux ? Plus précisément : l'étagement des niveaux dans l'espace est-il en dernière analyse la trace immobile d'une production dans le temps des uns à la suite des autres ?



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Comme le montre les auteurs, l'analyse des rapports de causalité dans leur enchevêtrement effectif contraint à passer de la traditionnelle dichotomie d'entendement entre une cause exclusivement cause et une conséquence exclusivement conséquence à une conception dialectique où la cause est aussi effet de l'effet et l'effet cause de la cause, logique d'action réciproque où la causalité mécanique se transmue en des modes beaucoup plus complexes de détermination.

Sur l'explicitation du vocabulaire, on trouvera ce qui relève de

- l'explicable,
- du déterminisme
- du non déterminisme.

Et pour conclure la présentation de cet ouvrage ardu et passionnant (passionnant et ardu), on y trouve aussi cette citation de Engels « De quelque façon que les savants veuillent se situer, ils sont dominés par la philosophie. La question est seulement de savoir s'ils veulent être dominés par quelque mauvaise philosophie à la mode ou par un mode de pensée théorique reposant sur la connaissance de l'histoire de la pensée et de ses acquis. » On ne saurait mieux dire ...

*Alors que les quantités mondiales de pétrole consommées sont de plus en plus importantes, celles qui sont découvertes le sont de moins en moins : actuellement, nous découvrons chaque année deux à trois fois moins de pétrole que nous en consommons. Cette tendance ne peut se prolonger indéfiniment. Et si le pétrole a déjà connu plusieurs crises, il semble que celle qui nous attend soit d'une ampleur inédite et arrive bien plus tôt que nous ne l'imaginons généralement E..*

*Comment la situation peut-elle évoluer ? Quand risquons-nous d'être confrontés à une pénurie ? Qu'est-ce que le pic de production du pétrole ? Et surtout, comment et avec quelles énergies alternatives appréhender, anticiper et vivre cet « après pétrole » ?*

**Jean-Luc WINGERT**  
**La vie après le pétrole**  
**Autrement – 2005 – 240 pages**

Voilà un sujet intéressant. Et le livre l'est également. Dommage que l'auteur n'ait pas une vision « holiste » de la problématique. C'est ainsi que p.16, ça commence mal « le dérèglement climatique est essentiellement provoqué par l'effet de serre, lui-même engendré par la consommation d'énergies fossiles ». Ah bon ? JLW n'a sans doute pas lu les recherches scientifiques qui montrent que des événements climatiques, d'ampleur égale voire supérieure à ce que nous sommes sensés connaître, ont déjà eu lieu & bien longtemps avant l'ère industrielle.

Faisant un peu d'Histoire, l'auteur nous rappelle que Mendeleïev, inventeur au 19ème siècle de la classification périodique des éléments, écrivait déjà qu'il fallait réserver le pétrole comme matière première de la synthèse chimique et non pas le brûler [1892].

De nos jours, environ 8 % du pétrole brut est utilisé par l'industrie pétrochimique.

## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Une description courante des réserves mondiales de pétrole, mais aussi de gaz naturel ou de charbon, consiste à les exprimer en années de production. On parle de « ratio R/P » (réserves divisées par production). Une telle manière de présenter une quantité importante d'hydrocarbures est simple et paraît compréhensible par tous, elle se veut même rassurante. Mais cette représentation est trompeuse pour plusieurs raisons : elle n'est pas conforme à la réalité qui s'annonce, elle postule une consommation annuelle constante et elle fait abstraction du débit de production, qui est justement une clé importante de la compréhension du problème. C'est ainsi que dire « on a devant nous quarante ans de pétrole », même en précisant que c'est rapporté à consommation globale inchangée, est absurde car cela laisse entendre que la quarante et unième année il n'y a plus rien.

En réalité, la déplétion du pétrole va se produire à compter du moment où sera atteint le « peak oil », vraisemblablement entre 2015 et 2025, moment où le volume consommé mondialement l'emportera définitivement sur le volume produit. La déplétion devrait se poursuivre graduellement, ce qui laisse à penser que la fin (toute fin) du pétrole se produirait vers l'année 2150 (22ème siècle).

Sur les chiffres exacts des ressources exploitées, des ressources exploitables, des réserves prouvées, des réserves potentielles. L'opacité règne, car bien que des exploitants comme BP aient essayé de mettre cartes sur table, la firme a été obligée de détruire ses documents sous la pression d'Etats membres de l'OPEP qui menaçaient de l'exclure de leurs futurs projets.

Il faut reconnaître que dans le domaine des estimations des réserves pétrolières et de la date de survenance du « peak oil », les écarts sont substantiels. J-L Wingert cite à ce propos Peter R. Odell, professeur émérite à l'Université Erasmus de Rotterdam qui situe celui-ci vers 2060, le tout reposant sur un "poids" pétrolier de 6000 G barils, c'est-à-dire le double présenté par Jean Laherrère, ancien expert de la société Total.

Il y a deux manières d'envisager « la fin du pétrole », soit de mettre en œuvre des moyens technologiques nouveaux qui assureront le maintien et la croissance des besoins en énergie, soit de passer à ce que l'auteur appelle « la nécessaire sobriété énergétique ». Il écrit ainsi qu'améliorer le rendement des filières existantes devient une priorité dès que l'énergie se fait rare ou chère. Ces périodes sont souvent riches en innovations techniques et posséder une structure de recherche efficace est particulièrement important. L'Europe aurait intérêt à rapidement prendre des mesures pour rivaliser avec les USA dans la compétition qui s'annonce. La France et l'Italie sont parmi les pays les plus créatifs au monde : pourtant ils utilisent mal les procédures de protection industrielle, en particulier le brevet, qui ne semblent pas faire partie de notre culture. Il faut dire que les jeunes Allemands, Américains (Usiens ?), Japonais, reçoivent une formation à la propriété industrielle dans leur cursus d'éducation, ce qui n'est pas le cas pour les Français et les Italiens.

Quant on regarde de près la répartition des usages du pétrole dans le monde terrestre, on constate que les transports en consomment 50 %. A partir de là, l'auteur explore – bien trop succinctement à notre avis – les différentes réponses possibles. La voiture à air comprimé, la voiture électrique, la voiture hybride, la voiture à hydrogène et sont décrites rapidement ... pour conclure que ce n'est pas l'avenir. Visiblement J-LW n'a pas lu les documents techniques de la Blue Car de Bolloré, ni le rapport de la société néerlandaise Gazunie sur la voiture à hydrogène. L'auteur n'échappe pas au biais idéologique que ceux qui considèrent la mobilité – sous toutes ses formes – comme à proscrire, a priori.



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES suite

Or, le tableau de la page 179 montre la contradiction puisqu'on y apprend qu'un véhicule à moteur à combustion interne actuel consomme aussi peu en km/passager (par rapport à l'avion, ou à un train régional, évidemment) qu'un train national rapide ! En revanche, pour le fret, les données sont saisissantes : là où l'indice d'une tonne transportée est de 1000 pour un avion court-courrier, il est de 3 pour un navire maritime.

Plusieurs pistes sont explorées concernant les habitations – 25 % du pétrole serait consommé via les logements, toutes dépenses confondues, le chauffage domestique en représentant le poste le plus important. Les maisons à énergie passive, la géothermie, la biomasse, l'aérothermie etc etc sont présentées, ainsi que l'exemple de symbiose industrielle et urbanistique qui s'est mise en place progressivement au Danemark sur le site de Kalundborg, les effluents des uns étant des matières premières pour d'autres, la chaleur perdue initialement étant recyclée etc etc Reste que l'exemple de Kalundborg fonctionne parce qu'il est économiquement rentable. (Voir futurWest n°18).

Enfin, page 208, un tableau présente les principaux Etats européens producteurs de biomasse et leur potentiel d'exportation ou besoin d'importation. La Suède serait ainsi exportatrice des trois-quarts de sa production, la Finlande des quatre-cinquièmes, la Turquie de la moitié, la Roumanie des deux-tiers etc etc. Côté importateurs nets, on trouve l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie, la France étant quasiment à l'équilibre.

Et pour conclure, l'auteur écrit « Ce qui guide nos sociétés, c'est l'idée de l'avenir. La civilisation du pétrole s'arrêtera lorsqu'on commencera réellement à s'interroger et à agir dans l'idée de s'en passer. Une nouvelle révolution est en marche, elle sera créative, inventive et passionnante, mais la transition sera difficile. Il existe de nombreuses solutions ; elles ne semblent pas satisfaisantes aujourd'hui ; mais le seront demain par la force des choses. »

*Sept ans après la première édition de son ouvrage de référence sur l'Histoire de l'entreprise, de l'Antiquité à nos jours, Michel Drancourt analyse les changements récents de l'entreprise. Insérée dans le territoire, aux prises avec la mondialisation, elle doit « agir localement et penser globalement », c'est-à-dire redéfinir ses frontières.*

*En s'appuyant sur de nombreux exemples concrets de première main, l'ouvrage explique les évolutions ayant conduit à cette situation, analyse les changements qu'elle impose aux entreprises et détaille les stratégies de ces dernières. Ces informations et ces réflexions seront de la plus haute utilité pour tous ceux, sans exception, qui s'intéressent aux mutations de l'entreprise et qui ne veulent pas rester plantés dans les idées convenues.*

**Michel DRANCOURT**  
**Les nouvelles frontières de l'entreprise**  
**PUF – 2005 – 270 pages**



## DU CÔTÉ DES FUTURS POSSIBLES

### suite

Voilà un ouvrage fort documenté qui atteint son objectif : faire prendre conscience des mutations générées par le passage de l'ère industrielle à la Société de l'Information, de l'octet au gène comme l'écrivait Robert Boyer.

On pardonnera donc à l'auteur et au correcteur les petites imperfections typographiques ou les erreurs grammaticales. L'essentiel est bien dans le fond qui est fourni : riche, précis, panoramique.

Saviez-vous qu'il existe environ 7000 ports dans le Monde mais que quelques uns seulement sont des ports multifonctionnels. L'exemple de Rotterdam est frappant, avec ses 40 km de long, ses 10 km de large et des 350 MT traités chaque année. Seul Shanghai peut rivaliser avec lui. Pour de nombreux produits, l'hinterland de Rotterdam peut être livré en 24h ou moins. Il s'étend jusqu'à Barcelone, Rome, Bergen, Budapest, Vilnius E..

Dans le domaine des serveurs dédiés à l'Internet, nous apprenons qu'en 2001, 107 millions d'entre eux se trouvaient aux USA tandis que l'Europe en comptait moins de dix mille, et le Japon sept millions.

Saviez-vous qu'il existe environ 7000 ports dans le Monde mais que quelques uns seulement sont des ports multifonctionnels. L'exemple de Rotterdam est frappant, avec ses 40 km de long, ses 10 km de large et des 350 MT traités chaque année. Seul Shanghai peut rivaliser avec lui. Pour de nombreux produits, l'hinterland de Rotterdam peut être livré en 24h ou moins. Il s'étend jusqu'à Barcelone, Rome, Bergen, Budapest, Vilnius ...

Dans le domaine des serveurs dédiés à l'Internet, nous apprenons qu'en 2001, 107 millions d'entre eux se trouvaient aux USA tandis que l'Europe en comptait moins de dix mille, et le Japon sept millions.

Vers l'entreprise globale, tel est l'un des chapitres. On y découvre certes, en complément des informations de caractères générales déjà fournies dans les chapitres précédents les analyses sur la mondialisation des échanges ; mais aussi quelques monographies résumées sur des grands mondiaux : Nestlé, qui est en train de passer « d'une entreprise internationale à orientation locale à une entreprise mondiale axée sur le consommateur ». Danone et ses 13 G€ de C.A. qui « construit son avenir en Asie ». Siemens, la solidité allemande et la vocation mondiale. Mc Donald's et la standardisation évolutive : où l'on découvre qu'en 2004, les affaires ont stagné partout, sauf en France, pays de la gastronomie (sic). Lafarge, des marchés atlantiques aux marchés mondiaux EtcE

M.D. nous propose aussi des témoignages « au cœur » des dirigeants de sociétés transnationales : Lindsay Owen-Jones de l'Oréal (16 G\$ en 2003) ; Charles O. Holliday de Du Pont Chimie (28 G\$) ; David Whitman de Whirpool (12 G\$) ; Tom Mac Killop d'Astra-Zeneca (19 G\$) ; Jong-Yong Yun de Samsung Electronics (36,5 G\$) E..sans oublier le succès mondial de l'Air Liquide, société française fondée en 1902 et qui a ouvert sa première implantation au Pays du soleil levant E.. en 1907.

Le développement économique est la résultante de différents facteurs, philosophiques, religieux, techniques, politiques. Mais, conclut, l'auteur « les entreprises peuvent apporter les conditions de la prospérité mais elles n'ont ni le rôle ni les moyens de remplir le vide politique. »

## BIBLIOGRAPHIE

|  |   |                    |
|--|---|--------------------|
| <i>Rémi SUSSAN</i>   | Les utopies posthumaines  | <i>Omniscience</i> |
| <i>Alexandre ADLER</i>   | Rapport CIA 2020  | <i>Laffont</i>     |
| <i>Arnaud PARIENTY</i>   | Protection sociale : le défi                                    | <i>Gallimard</i>   |
| <i>COLLECTIF</i>   | La nouvelle critique sociale                                    | <i>Seuil</i>       |
| <i>Martine ROYO</i>  | Les Think Tanks   | <i>Félin</i>       |
| <i>Gilles LIPOVETSKY</i>   | Le bonheur paradoxal  | <i>Gallimard</i>   |
| <i>Alain TOURAINE</i>  | Le monde des femmes   | <i>Fayard</i>      |
| <i>Dominique BÉRIOT</i>  | Manager par l'approche systémique                               | <i>Ed.orga.</i>    |
| <i>Lisa ANTÉBY</i>   | Les diasporas. 2000 ans d'histoire                              | <i>P.U.R.</i>      |
| <i>Georges CORM</i>  | La question religieuse au 21ème siècle                          | <i>Découverte</i>  |
| <i>Patrick PHARO</i>   | Raison et civilisation  | <i>Cerf</i>        |
| <i>Pierre MANENT</i>   | La raison des nations. Démocratie en Europe                     | <i>Gallimard</i>   |
| <a href="http://www.eiro.eurofund.ie">www.eiro.eurofund.ie</a>       | Fondation européenne (UE) pour les conditions de vie au travail |                    |
| <a href="http://www.2007passansnous.net">www.2007passansnous.net</a> | Forum « jeunes » pour les élections de 2007                     |                    |

## Travaux de Recherche

- Le thème de recherche en cours « Les 50-70 ans dans la société française, faut-il supprimer la retraite ? » a déjà fait l'objet d'un séminaire interne qui s'est tenu au mois de Décembre 2005 à Lorient.
- Les travaux se poursuivent avec pour objectif d'aboutir à un colloque qui pourrait se tenir à l'hiver ou au printemps 2007.
- Les contributions sur ce thème sont acceptées avec bienveillance.
- Un nouveau thème a été lancé ce printemps 2006 : « Entrepreneur 2022 », sachant que l'on s'intéresse plutôt aux entrepreneurs dirigeant des TPE ou des PE.

## Conférences

- « Le Développement Durable », conférence avec Franck-Dominique VIVIEN (Université de Reims), le Vendredi 20 Octobre 2006 à Lorient (18h00-20h00).  
Conférence organisée en partenariat avec le CJD.
- « Régionalisation et Dévolutions, où va l'Europe ? », conférence avec Romain PASQUIER le 14 Décembre 2006 à l'IEP de Rennes (18h00-20h00).

## Formations

- *Initiation à La Démarche Prospective*  
29 Septembre 2006  
24 Novembre 2006
- *Mutations, Monde actuel et Prospective*  
12-13 Octobre 2006
- *Séminaire de Prospective Appliquée*  
13-14-15 Décembre 2006